

Compte rendu du Conseil municipal du 16 mars 2007

Présidence de M. Gérald HÉRAULT, Maire, Vice Président du Conseil Général de l'Essonne
Secrétaire : Mademoiselle FILIP

Présents :

M. HÉRAULT, Maire, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne,
Mme DUCASSÉ, M. MEILLAT, Mme HERFELD, M. COURTOIS, M. TARER, M. VEYRAT, M. BRAT, M. FEYDEL
Adjointes au Maire

Mme MAREST, Mme BAZIN, M. PERRIOT, Mme MOULINET-SIAT, Mme BOLLIET, M. ARNOL, Mme BINELLO,
Mme RENVOISÉ, Mme DUPEYRAT, M. LAURENT, M. LECHEVALIER, M. POTIER, Mme AUBERT, Mme PERROT,
Mme FLOURIOT-BRISTOT, Melle FILIP, M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT,
Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration :

Mme MANTE ayant donné procuration à Mme DUCASSÉ
Mme LE NOXAIC ayant donné procuration à Mme HERFELD

Excusée :

Mme BERNARD

Absents :

M. BOUISSET
M. JOSSE
M. ZAMMIT

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 février 2007

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une motion présentée par Monsieur ARNOL sur la dotation horaire globalisée allouée au lycée de Montgeron.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié

Monsieur GUILLEMENOT entre en séance à 20 H 45

DÉCIDE À LA MAJORITÉ

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

De reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2006 du budget principal dès le budget primitif 2007,

D'inscrire la prévision d'affectation en réserve (compte 1068) afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année 2006

De reporter le solde positif en fonctionnement en compte 002 du BP 2007.

DÉCIDE À LA MAJORITÉ

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

Suite à la délibération précédente portant sur la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2006, d'affecter provisoirement une partie du résultat de fonctionnement soit 1 576 346,82 € en réserve au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de cette même année.

PROCÈDE

Au vote du budget primitif chapitre par chapitre

FONCTIONNEMENT Dépenses

Chapitres : 011, 012, 014, 65, 66, 67, 022, 023, 042

A la majorité

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

FONCTIONNEMENT Recettes

Chapitres : 013, 70, 73, 74, 75, 79, 042

A la majorité

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitres : 20,21,23,16,020,040

A la majorité

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

INVESTISSEMENT Recettes

Chapitres : 13, 16, 10,024,021,040

A la majorité

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

APPROUVE A LA MAJORITÉ

Contre : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

Le Budget Primitif 2007 de la ville de Montgeron qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

Section d'investissement	22 426 069,65 €
Section de fonctionnement	31 020 218,58 €
TOTAL	53 446 288,23 €

DÉCIDE À LA MAJORITÉ

Abstentions : M. BANQUY, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT

De fixer, à titre prévisionnel, à 13 230 662 € le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice et maintient les taux de des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2007, à ceux en vigueur l'année précédente soit :

- 18,34 %	Taxe d'habitation
- 21,10 %	Taxe sur le foncier bâti
- 84,15 %	Taxe sur le foncier non bâti

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

De verser au prêtre affectataire de l'église communale une indemnité annuelle de gardiennage de 460,85 €

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou l'un des adjoints dans l'ordre du tableau à signer l'avenant n°1 au marché avec la société DUBOCQ pour la reconstruction du marché Saint Hubert pour un montant de 60 522,40 € TTC

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou l'un des adjoints dans l'ordre du tableau à signer l'avenant n° 1 au marché TPS pour la reconstruction du marché Saint Hubert, lot 3 VRD, pour un montant de 24 159,20 € TTC

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou l'un des adjoints dans l'ordre du tableau à signer l'avenant n° 1 au marché avec le Groupement SUDELEC/CHARPENTIER dont la société SUDELEC est le mandataire pour la reconstruction du marché Saint Hubert pour un montant de 27 766,34 € TTC

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire ou l'un des Adjoints dans l'ordre du tableau à signer l'avenant n° 1 au marché SEMACO pour le marché de gestion du marché provisoire, pour un montant de 5 230,62 € HT et prorogeant ledit marché jusqu'au 30 juin 2007

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 5 à la convention annuelle déterminant les conditions financières d'utilisation des installations sportives communales par le Collège G. Pompidou

AUTORISE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire à accepter le don de Monsieur CHANCELIER Michel, constitué d'une médaille consacrée au musicien Mozart, don qui sera remis au musée municipal Josèphe Jacquot

DONNE À L'UNANIMITÉ

Un avis défavorable au projet d'extension de l'exploitation de ses installations classées pour la protection de l'environnement présenté par la Compagnie Industrielle Maritime située à Grigny, 1 chemin du Port et portant sur le stockage en réservoirs manufacturés de liquide inflammables de catégorie B n° 1432 1 c et 1d (AS), volume autorisé 36 000m³

ADOpte À L'UNANIMITÉ

La motion présentée par M. ARNOL, conseiller municipal, portant sur la restriction de la dotation horaire globalisée allouée au Lycée de Montgeron qui soulève une protestation unanime des syndicats d'enseignants et des Fédérations de parents d'élèves. Le Conseil Municipal :

S'associe pleinement à cette protestation et demande au rectorat de rétablir la DHG pour 2007 – 2008 à un niveau au moins égal à celui de 2006 – 2007,

Demande au Ministre de l'Éducation Nationale de doter l'école de la République des moyens nécessaires à assurer ses missions.

La Séance est levée à 22 h 55

Le Maire

Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne

Gérald HÉRAULT